



COMMUNE DE LA TURBALLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Session ordinaire n°20251216 du 16 décembre 2025

Délibération n°04 OBJET : TARIFS MUNICIPAUX 2026 – COMMUNE

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 décembre à 20H00, le Conseil Municipal de LA TURBALLE, dûment convoqué le 09 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier CADRO, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 24

Présents : 21

M. Didier CADRO, Maire

M. Christian GAUTIER, Mme Emilie DARGER, Mme Isabelle MAHE, M. Didier MARION, Mme Karine DUBOT, M. Gérard BRION, Adjoints

M. Henri GUYON, Mme Marie-Andrée JOUANO, Mme Elisabeth LEGUIL, M. Philippe TRIMAUD,

M. Alain ALLIOT, M. Jean-Yves AIGNEL, Mme Annie BARBOT, Mme Brigitte COUDOING,

M. Pierrick GLOTIN, Mme Nadine COËDEL, Mme Blandine CROCHARD-COSSADE,

M. Dominique GOËLO, M. Emmanuel ROY, M. Michel THYBOYEAU, Conseillers Municipaux

Absents représentés par pouvoir écrit : 3

M. Daniel DUMORTIER, Adjoint, représenté par M. Didier CADRO, Maire

Mme Véronique LE BIHAN, Adjointe, représentée par M. Christian GAUTIER, Adjoint

M. Loïc PEAN, Conseiller Municipal, représenté par M. Didier MARION, Adjoint

Secrétaire de séance : Isabelle MAHE

Christian GAUTIER, Adjoint, donne lecture du rapport suivant :

1 - Présentation de la décision :

A une exception, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs municipaux pour 2026 (tarifs camping -car).

Monsieur l'Adjoint aux Finances présente le détail des tarifs communaux 2026.

2 – Commission des Finances en date du 04 décembre 2025 :

La commission a étudié le dossier.

DELIBERATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-29,

VU la présentation en commission des finances du 4 décembre 2025,

CONSIDERANT la nécessité de ne pas augmenter les tarifs,

Sur le rapport présenté par Christian GAUTIER, Adjoint,

Après délibération, par 19 voix pour et 5 abstentions (Mme Nadine COËDEL, M. Michel THYBOYEAU, M. Emmanuel ROY, M. Dominique GOËLO, Mme Blandine CROCHARD-COSSADE), le Conseil Municipal :

Article unique : adopte les tarifs municipaux 2026 commune tels que présentés ci-dessous.

SALLE FM LEBRUN**Pour les particuliers, associations extérieures « commune », syndics de copropriété**

	TARIFS 2026
½ journée	81,00 €
Journée	157,00 €

Personne hors commune

	TARIFS 2026
½ journée ou vin d'honneur	115,00 €
Journée	226,00 €

FOYER DES VIGNES**Pour les particuliers, associations extérieures « commune », syndics de copropriété**

	TARIFS 2026
½ journée ou vin d'honneur	105,00 €
Journée	209,00 €

Personne hors commune

	TARIFS 2026
½ journée ou vin d'honneur	197,00 €
Journée	300,00 €

Cautions

	TARIFS 2026
Caution matériel et bâtiment	300,00 €
Caution ménage	100,00 €

Gratuit pour les associations turballaises,

Gratuit pour les groupements politiques dans le cadre des élections

CENTRE CULTUREL ST PIERRE

Tarif par salle uniquement pour les associations hors commune, dans le cadre de la mise en place d'une action culturelle

	TARIFS 2026
½ journée	78,00 €
Journée	152,00 €

Gratuit pour les associations turballaises dans le cadre de la mise en place d'une action culturelle

CIRQUES

	TARIFS 2026
Chapiteau inférieur à 500 m ²	40,00 €
Chapiteau entre 501 et 1000 m ²	87,00 €
Chapiteau supérieur à 1001 m ²	144,00 €

PETIT TRAIN

	TARIFS 2026
Par train	615,00 €

MANEGE

	TARIFS 2026
Quai Saint-Pierre	5 020,00 €

TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC

	TARIFS 2026
Surface de 0 à 10 m ² <i>par jour</i>	4,00 €
Surface de 11 m ² à 29 m ² <i>par jour</i>	12,20 €
Surface de plus de 30 m ² <i>par jour</i>	20,00 €
Minimum de perception	16,00 €

LOCATION MATERIEL

Gratuit pour les associations turballaises - 3 fois par an et dérogation avec justificatif (selon disponibilité)

Gratuit pour les collectivités territoriales sans livraison (selon disponibilité)

	TARIFS 2026
Chèque de caution : 150 €	
Stand simple (3x3 m)	55,00 €
Stand parapluie (3x3 m ou 3x4,5 m)	44,00 €
Chaise pour extérieur	1,10 €
Banc	2,20 €
Table	5,50 €
Barrière métallique ou plastique	5,50 €
Grille d'exposition	5,50 €
Tableau électrique monophasé	55,00 €
Rallonge électrique monophasée	5,50 €

Tableau électrique TETRA	111,00 €
Rallonge électrique TETRA	16,50 €

INTERVENTION PERSONNEL COMMUNAL

Travaux d'intérêt général

<i>Tarifs principalement utilisés pour comptabiliser et valoriser les travaux en régie</i>	TARIFS 2026
L'heure pour l'agent d'intervention	26,00 €
L'heure pour l'agent d'encadrement	33,00 €
Camion + chauffeur l'heure	74,00 €
Tractopelle + chauffeur l'heure	58,00 €
Balayeuse + chauffeur l'heure	58,00 €

BUSAGE – le ml posé

	TARIFS 2026
Ø 300 en béton armé série 135 A, PVC ou PEHD*	110,00 €
Ø 400 en béton armé série 135 A, PVC ou PEHD*	120,00 €

Polyéthylène haute densité

EXTREMITES DE PONT INCLINEES – l'unité posée

	TARIFS 2026
Ø 300	240,00 €
Ø 400	245,00 €

REGARD BETON OU GRILLE – l'unité posée

	TARIFS 2026
Regard de 400*400	330,00 €
Regard de 500*500	340,00 €
Regard de 750*300	430,00 €
Regard D600	450,00 €
Caniveau grille largeur 160	200,00 €

REVENTE FERRAILLES CUIVRES ACIERS A UN FERRAILLEUR

LOGEMENTS GROUPE SCOLAIRE JULES VERNE

Occupation temporaire tant que les logements ne sont pas entrés dans le domaine privé de la commune	TARIFS 2026
Le mois (charges en sus)	382,00 €

JARDINS FAMILIAUX

Redevance annuelle (du 01 janvier au 31 décembre)	TARIFS 2026
	58,00 €

Un calcul prorata-temporis est effectué dans le cas d'une prise de concession ou cessation de la concession en cours d'année.

DIVERS

	TARIFS 2026
Frais de capture de chien	121,00 €
Frais de capture de chat	61,00 €

PHOTOCOPIE

Pour les associations turballaises uniquement	TARIFS 2026
Copie noir et blanc	0,20 €
Copie couleur	0,30 €

EMPLACEMENT VENTE DE FLEURS A LA TOUSSAINT

Forfait	TARIFS 2026
	21,00 €

EMPLACEMENT VENTE AMBULANTE HORS PLACE DU MARCHE (OCCUPATION PONCTUELLE)

Tarif journée	TARIFS 2026
Camion aménagé moins de 6 m	21,00 €
Camion aménagé au-delà de 6 m	41,00 €

RESTAURATION TYPE FOODTRUCK

Tarif journée	TARIFS 2026
Camion (avec fourniture réseau, dans le cadre d'une animation communale)	21,50 €

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Forfait à la journée	TARIFS 2026
Stand d'information : vente sur label produit ou service	22,00 €
Prestation organisée par un professionnel	

VILLAGE DE NOEL

STAND 4,5m X 3m	TARIFS 2026
Forfait à la journée	15,00 €

SALON DES CRÉATEURS TURBALLAIS

Forfait à la journée	TARIFS 2026
	5,00 €

TERRASSES

Minimum de perception : 16 €

Période : A l'année

Le m²		TARIFS 2026
Terrasse fermée	Quai St Paul, St Pierre, St Jacques	59,50 €
	Autres endroits	57,30 €
Terrasse ouverte	Quai St Paul, St Pierre, St Jacques	32,50 €
	Autres endroits	30,20 €
Terrasse semi-ouverte ou aménagée	Quai St Paul, St Pierre, St Jacques	44,30 €
	Autres endroits	41,60 €
Déballage devant commerce (portant – pré-enseigne – présentoir)		17,40 €

Période : La durée de l'autorisation est précisée dans l'arrêté d'occupation

Le m²		TARIFS 2026
Terrasse ouverte	Quai St Paul, St Pierre, St Jacques	30,30 €
	Autres endroits	28,10 €
Terrasse semi-ouverte ou aménagée	Quai St Paul, St Pierre, St Jacques	35,80 €
	Autres endroits	33,50 €

CAMPING-CAR

La nuitée	TARIFS 2026
Aire rue du Clos Mora - boulevard de la Grande Falaise (basse et moyenne saison du 1 ^{er} janvier au 30 juin et du 1 ^{er} septembre au 31 décembre)	13,90 €
Aire rue du Clos Mora – boulevard de la Grande Falaise (haute saison : du 1 ^{er} juillet au 31 août)	14,10 €
Aire Clos Mora, Grande Falaise - stationnement 5 h	6,00 €
Plus taxe de séjours/nuît	1,20 €

COMPLEXE SPORTIF

Gratuit pour les associations turballaises.

Tarif horaire	TARIFS 2026
Salle Maurice Bretagne	14,00 €
Salle B	14,00 €
Salle Claude Delorme par court	10,00 €

COURT DE TENNIS

Court extérieur de tennis (du 01 juillet au 31 août)

Tarifs horaire	TARIFS 2026
Pour les non licenciés	10,00 €
Pour les licenciés	Gratuit

Du 01 septembre au 30 juin : gratuit

COURT INTERIEUR TENNIS (toute l'année)

Tarif horaire	TARIFS 2026
Pour les non licenciés	10,00 €
Pour les licenciés	Gratuit

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Pour les Turballais et les résidents de CAP Atlantique	TARIFS 2026
Abonnement annuel adulte	10,00 €
Abonnement demandeur d'emploi, étudiant	Gratuit
Personne percevant une allocation de minima social	Gratuit
Abonnement jeunesse (– 18 ans)	Gratuit
Impression page écran internet couleur	0,30 €
Impression page écran internet noir et blanc	0,20 €

Pour les autres usagers :	TARIFS 2026
Carte « vacances » abonnement temporaire	10,00 €

VACATIONS FUNERAIRES	TARIFS 2026
La vacation	23,00 €

CIMETIERE	TARIFS 2026
Concession cimetière 15 ans	153,00 €
Concession cimetière 30 ans	347,00 €
Concession columbarium 15 ans (case 2 urnes)	126,00 €
Concession Columbarium 30 ans (case 2 urnes)	259,00 €
Concession cave urne 15 ans (2 urnes)	70,00 €
Concession cave urne 30 ans (2 urnes)	138,00 €
Concession plaque du souvenir 15 ans	60,00 €
Concession plaque du souvenir 30 ans	133,00 €

MARCHE

MERCREDI/SAMEDI - ABONNEMENTS

Emplacement	Désignation	Période	TARIFS 2026
HALLES	À l'année	01/01 au 31/12	214,80 €
EXTERIEUR	À l'année – 1 marché	01/01 au 31/12	43,40 €
EXTERIEUR	À l'année – 2 marchés	01/01 au 31/12	77,75 €
EXTERIEUR	2 mois – 1 marché	01/07 au 31/08	31,10 €
EXTERIEUR	2 mois – 2 marchés	01/07 au 31/08	54,40 €
EXTERIEUR	3 mois – 1 marché	15/06 au 17/09	44,50 €
EXTERIEUR	3 mois – 2 marchés	15/06 au 17/09	77,95 €
EXTERIEUR	6 mois – 1 marché	01/04 au 30/09	61,40 €
EXTERIEUR	6 mois – 2 marchés	01/04 au 30/09	85,20 €
EXTERIEUR	9 mois – 1 marché	16/09 au 16/06	62,00 €
EXTERIEUR	9 mois – 2 marchés	16/09 au 16/06	108,80 €

PASSAGERS

Emplacement		Période	TARIFS 2026
EXTERIEUR	HIVER	15/11 au 28/02	1,00 €
EXTERIEUR	MOYENNE SAISON	01/03 au 14/06 18/09 au 14/11	2,00 €
EXTERIEUR	ÉTÉ	15/06 au 17/09	4,10 €

DROIT AU BRANCHEMENT ELECTRIQUE

	BALANCE/ ECLAIRAGE 2026	AUTRE APPAREIL (cuisson, remorque, ...)
EXTERIEUR		
FORFAIT ABONNE PRIX AU MARCHE	0,38 €	0,86 €
FORFAIT PASSAGER	0,60 €	1,00 €

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS APS ET JEUNESSE

Revenu planché : Revenu RSA pour une personne avec enfant

Revenu plafond : 6,500 €

Taux d'effort (coefficient applicable sur le revenu) :

Type d'accueil	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Familles 3 enfants	Famille 4 enfants
Accueil de loisirs	0.0612 %	0.051 %	0.0408 %	0.0305 %
Accueil périscolaire	0.0917 %	0.0817 %	0.0711 %	0.0611 %
Mini séjour	0.0917 %	0.0817 %	0.0711 %	0.0611 %

Ce tableau n'est pas limitatif, le nombre de parts par foyer est considéré pour un nombre d'enfants supérieur à quatre. Une part est ajoutée pour les familles ayant un enfant handicapé à charge.

Coefficients multiplicateurs horaires :

ACCUEIL DE LOISIRS

Durée de l'accueil	Multiplicateur
Journée complète	8,50
Journée coupée	7
Demi-journée	6
Demi-journée simple	5

MINI-CAMPS

Durée du séjour	Multiplieur
Deux jours	25 heures
Trois jours	35 heures
Quatre jours	50 heures
Par journée supplémentaire	+ 10 heures

Tarifs minimum et maximum :

ACCUEIL DE LOISIRS	MINIMUM	MAXIMUM
Journée complète	4,50 €	23,00 €
Journée coupée (parents reprenant enfant pour le repas)	4,00 €	19,00 €
Demi-journée complète (avec repas)	3,00 €	16,00 €
Demi-journée simple	2,50 €	14,00 €

ACCUEIL PERISCOLAIRE

	MINIMUM	MAXIMUM
Tarif horaire	0,60 €	4,20 €

Applicable également pour les enfants en situations particulières

MINI-CAMP

Durée du séjour	MINIMUM	MAXIMUM
Deux jours	15,00 €	102,50 €
Trois jours	21,00 €	143,50 €
Quatre jours	30,00 €	205,00 €
Par journée supplémentaire	+ 6,00 €	+ 41,00 €

Applicable également pour les enfants en situations particulières

Inscription pour un séjour en mini-camp : acompte de 30 %.

Tarifs pour les enfants en situations particulières :

- Famille ne pouvant fournir de justificatifs de revenus (vacanciers) pour 5 présences maximum. Au-delà, le tarif maximum s'applique.
- Enfant placé en famille d'accueil sur la commune, application des tarifs minimums pour l'accueil périscolaire et mini-camps.

ACCUEIL	TARIFS HORAIRES
Multi accueil	1,50 €
Accueil de loisirs	
- Journée complète	10,00 €
- Journée coupée	8,00 €
- ½ journée complète	7,00 €
- ½ journée simple	5,00 €

Animations sportives LUDISPORT

	TARIFS 2026
La séance	3,00 €

Majoration à 4, 6 ou 8 € la séance en fonction du coût global de l'animation en tenant compte des besoins spécifiques en moyens humains et/ou matériel

BEBE BOUGE

	TARIFS 2026
La séance	3,00 €

PAUSE MERIDIENNE RESTAURANT SCOLAIRE

	TARIFS 2026
Tarif plancher	1,00 €
Tarif plafond	5,00 €

Taux d'effort (coefficient applicable sur le revenu)

Type d'accueil	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants	Famille 4 enfants
Accueil de loisirs	0,0612 %	0,0510 %	0,0408 %	0,0305 %

	TARIFS 2026
Enfant bénéficiant d'un PAI dont la famille fournit le panier repas	1,10 €
Enfant accueilli dans le cadre de la protection de l'enfance	2,00 €
Tarif déjeuner adulte inscrit au restaurant (personnel municipal, enseignants)	6,00 €

PENALITE SUR TARIFS RESTAURANT ET ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Restaurant scolaire

Présence sans réservations ou réservation hors délai

2 €

Réservation non annulée dans les délais

prix du repas + 2 €

Accueil de Loisirs Sans hébergement

Réservation non annulée dans les délais : pénalité du montant de la prestation prévue sauf exception

Les exceptions sont :

- enfant malade
- absence de l'enseignant
- raison de service

Les personnes concernées par ces exceptions doivent impérativement prévenir de leur absence au plus tôt.

Pas de pénalité pour l'accueil périscolaire.

CONDITIONS LIEES A LA MISE A DISPOSITION DE MINIBUS AUX ASSOCIATIONS

	TARIFS 2026
Cautioun	500,00 €
Ménage non effectué (heure agent au prorata du temps passé)	50,00 €/heure

- Sinistres

- o Sans intervention de l'assurance de la Commune : facture de la réparation imputée à l'association sur la base d'un titre de recettes émis par le Trésor Public
- o Avec intervention de l'assurance de la Commune : facturation à l'association sur la base des franchises déterminées par les contrats en vigueur.

Pour extrait certifié conforme,
Le 16 décembre 2025,

Le Maire,

Didier CADRO

Secrétaire de séance,

Isabelle MAHE



